



Conférence de Presse - Jeudi 11 janvier 2018

PLAN DÉPARTEMENTAL DE
LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE
DANS L'Indre





Conférence de Presse - Jeudi 11 janvier 2018

Plan départemental de lutte contre la désertification médicale dans l'Indre

➤ Une priorité déclarée absolue par le Département

L'Indre est le **3e département de France** ayant connu la plus grande baisse de ses généralistes entre 2010 et 2017

1er : Yonne
2e : Lot-et-Garonne
4e : Nièvre
5e : Paris

De 2010 à 2017,
-23% de médecins généralistes

2006 : 210 médecins généralistes

2017 : 147 médecins généralistes

Dans l'Indre,

15 000 habitants

sont aujourd'hui privés de médecins référents

Une préoccupation nationale

Plus de 10 millions de français ont un mauvais accès aux soins de proximité

Plan départemental de lutte contre la désertification médicale dans l'Indre

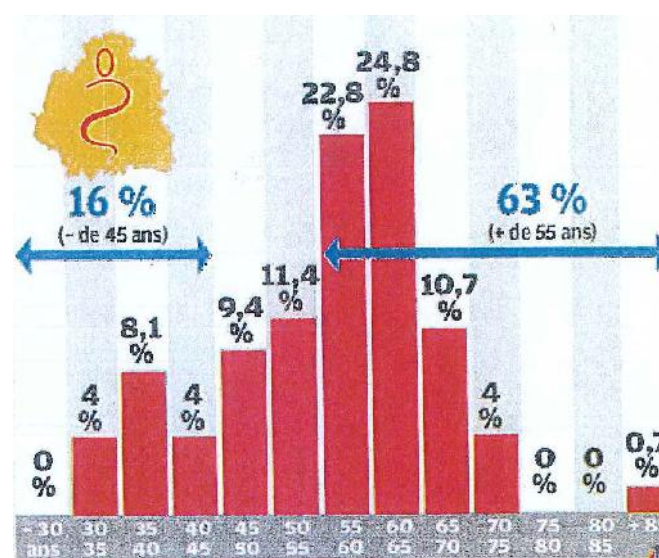
Une priorité nationale qui ne peut qu'être arbitrée, in fine, par l'Etat !

Néanmoins, avec 147 médecins généralistes en exercice en 2017, **le Département de l'Indre ne pouvait pas rester inactif !**

D'autant que les prévisions du Conseil de l'Ordre des Médecins, à l'horizon 2022, prévoient une forte baisse faisant chuter le nombre de médecin à 110...

Rappelons que **dans l'Indre,**

- ◆ 63 % des médecins généralistes ont plus de 55 ans,
- ◆ 15% ont atteint l'âge de 65 ans





➤ 2017 : une année consacrée au repérage des leviers les plus efficaces

● Le stage d'internat : une expérience déterminante

66 % des étudiants en médecine déclarent avoir opté pour la médecine générale après avoir effectué un stage dans cette spécialité en 2ème cycle.

Autre conclusion de l'étude réalisée par le Conseil National de l'Ordre des Médecins : **impact positif des maîtres de stage** sur le choix professionnel de l'interne.

● Une allocation de 400 € dédiée aux internes en stage chez un généraliste de l'Indre a été créée

● Des échanges réguliers et bénéfiques avec les doyens des facultés de médecine de Tours et Limoges

➔➔➔ Un taux supérieur de Maîtres de Stage Universitaires rapporté au nombre de médecins dans l'Indre comparé aux autres départements :

Une implication très forte des médecins généralistes en exercice qui doit être soulignée.

Premiers résultats	2016	2017	+/-
Stages libéraux (externes)	12	18	+6
Internes accueillis au Centre Hospitalier	5	10	+5
Nombre de places proposées par les Maîtres de stage universitaires	29	49	+20
Internes en stage chez les médecins généralistes	23	37	+14

➤ Les aides à l'installation : un premier bilan encourageant

- Révisé en 2016, le régime départemental d'aides de 15 000 € a été élargi aux chirurgiens dentistes
- Nouvelles installations bénéficiaires de la prime départementale :
 - 2015** : 3
 - 2016** : 3
 - 2017** : 8 (dont 2 dentistes)



Pour rappel, le Département de l'Indre :

- ➔ a été département-pilote en matière de télémédecine (dès 2008)
- ➔ a été l'un des premiers à avoir proposé des logements aux internes en médecine (108 étudiants concernés depuis la création du dispositif)

Dans l'Indre :

- ➔ 20 Maisons de Santé Pluridisciplinaires et 3 cabinets annexes



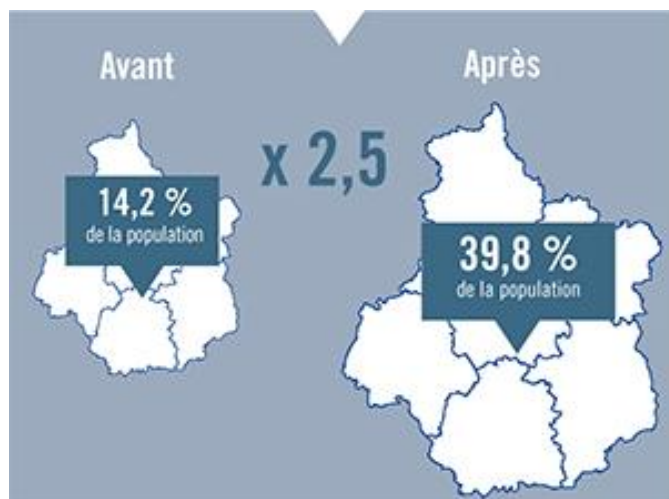
Conférence de Presse - Jeudi 11 janvier 2018

Plan départemental de lutte contre la désertification médicale dans l'Indre

2018

- 1** Travailler à un régime d'aides harmonisé à l'échelle du département
- 2** Devenir pro actif dans le recrutement de nouveaux médecins
- 3** Sensibiliser des lycéens de l'Indre aux études médicales

1 Un régime d'aides harmonisé à l'échelle du département : solidarité avec toutes les communes de l'Indre



Situation après la révision du zonage en juin 2017 :

40 % en zone sous-dotée

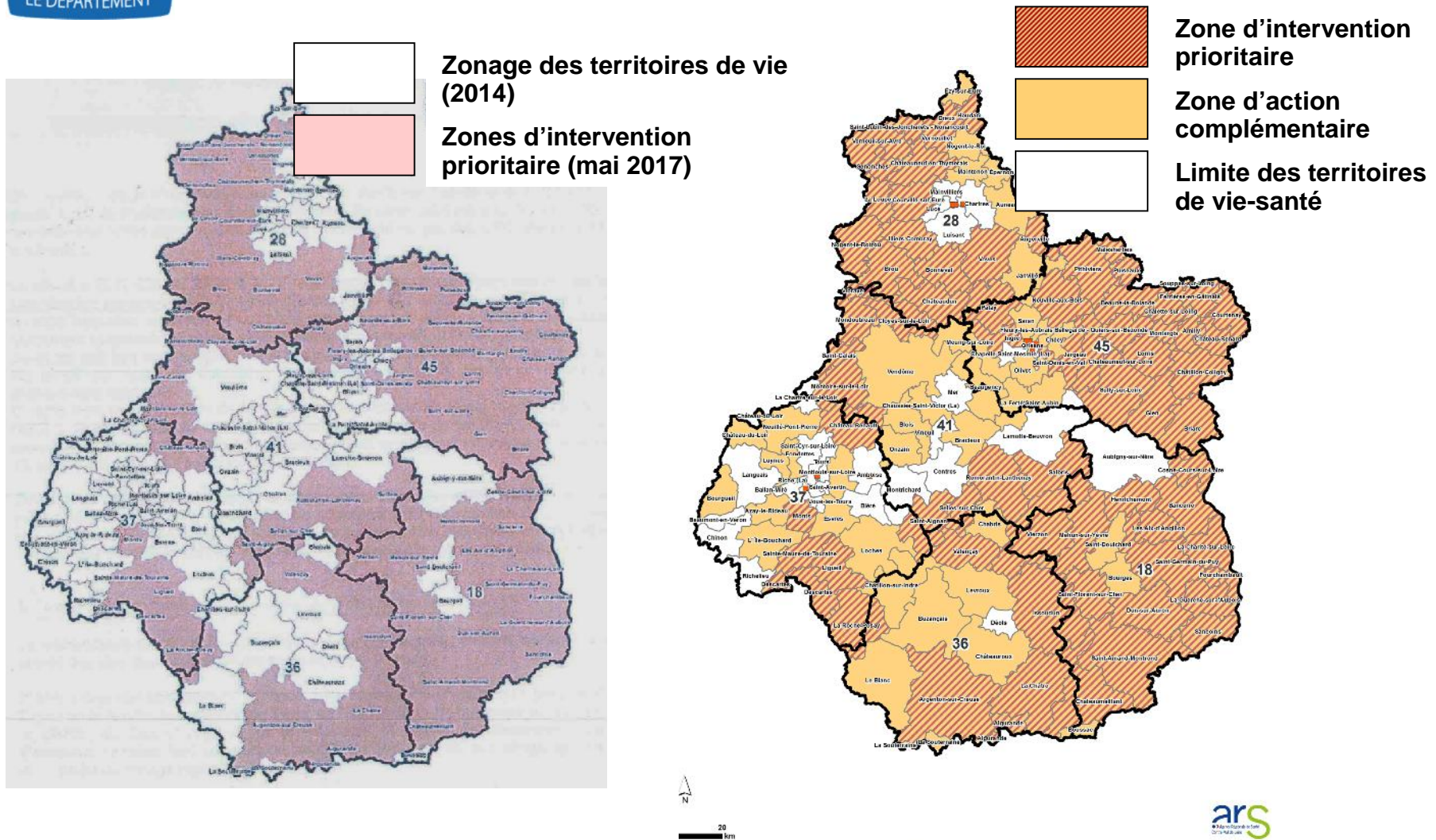
Des déséquilibres qui se creusent à l'échelle régionale et un zonage incompréhensible rapporté à la situation locale

Conclusion : une amélioration nette mais une situation finale très insatisfaisante.

→→→ Le Département est donc intervenu auprès de l'ARS
Résultat : une négociation qui a permis de passer la zone totale (prioritaire et complémentaire) à plus de 95 %.



Plan départemental de lutte contre la désertification médicale dans l'Indre



➔➔➔ + de 95% du territoire couvert



Conférence de Presse - Jeudi 11 janvier 2018

Plan départemental de lutte contre la désertification médicale dans l'Indre

→→→ Une concertation réussie

◆ État ◆ Département ◆ Agglomération ◆ Communes

Une concertation qui a permis de généraliser la prime de 50 000 € sur l'ensemble du territoire

- soit en zone prioritaire : financement CPAM : 50 000 €

(Contrat d'Aide à l'Installation de Médecin - CAIM)

- soit en zone aggro Châteauroux : 50 000 €
- soit sur le reste du département : 50 000 €

Enfin, pour préserver l'avantage des communes situées en zones très déficitaires, **le Département va proposer de maintenir sa prime de 15 000 € en zone CPAM, soit 50 000 € + 15 000 € = 65 000 €**

(Ces aides valent pour les généralistes et pour les spécialistes).



2 Recours à des prestations permanentes de coaching et d'accompagnement en faveur de tout le département

PROFIL

Professionnel habitué au contact avec les médecins

Parfaite connaissance des dispositifs législatifs et réglementaires

Compétence commerciale

Capacité d'écoute et d'accompagnement



le Département recrute !

MISSIONS

- **rechercher des médecins susceptibles de s'installer dans le département** (médecins remplaçants, médecins déjà installés mais qu'une autre qualité de vie pourrait séduire...)
- **les amener à prendre la décision de venir s'installer dans le département**, en leur présentant les différentes aides, en leur faisant visiter notre patrimoine, en leur démontrant les différents aspects attractifs de notre qualité de vie (immobilier, activités culturelles, sportives, de loisirs, facilité de scolarisation et de loisirs des enfants, accompagnement des personnes âgées, etc.)
- **les accompagner dans la réalisation de leur projet** (prise de contact, intermédiation avec les administrations et divers acteurs institutionnels intervenant dans le projet d'installation).



3 Sensibiliser les lycéens de l'Indre

On constate que l'Indre compte moins d'étudiants inscrits en faculté de médecine que les autres départements de la Région Centre-Val de Loire (proportion faite du nombre d'habitants).

Le coût des études de médecine : un frein à l'inscription ?

Oui, sociologiquement et intuitivement, les études de médecine sont parmi les plus clivées socialement :

- 4 étudiants sur 10 sont issus des classes sociales les plus favorisées
- 1 enfant de cadre a deux fois plus de chance qu'un enfant d'ouvrier d'intégrer la 2ème année

(étude DRESS – juillet 2015)

MAIS la réalité est différente des idées reçues !

Seule la 1ère année coûte puisque le contrat d'engagement de service Public (CESP) permet de recevoir une allocation mensuelle de 1200 € dès la 2ème année. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à s'installer en zone sous-dotée d'une durée égale à celle de perception de l'allocation et pour 2 ans minimum.

→ Nécessité d'informer et de sensibiliser les lycéens de l'Indre :

- sur les aides disponibles
- organisation de journées de sensibilisation aux métiers de la santé
- conseil et soutien aux familles
- stages d'initiation chez les médecins volontaires de l'Indre ...



Conférence de Presse - Jeudi 11 janvier 2018

Plan départemental de lutte contre la désertification médicale dans l'Indre

Un Vœu...

Lors de la séance du Budget Primitif 2018, le 15 janvier prochain, l'assemblée départementale émettra un vœu sur ce dossier.

Au-delà de toutes les **mesures locales***, aussi innovantes soient-elles, chacun sait bien que seules des décisions nationales pourront réellement réguler cette situation de désertification médicale. Car le déficit observé sur de nombreux territoires en matière de santé trouve sa cause essentielle dans la mauvaise répartition spatiale des médecins en France.

* Le Département attribue des aides :

- à la formation,
- au logement,
- aux stages durant l'internat,
- à la primo installation,
- à la création de cabinets annexes des Maisons de Santé.

Le Département :

- va recruter un professionnel en charge de l'installation de nouveaux médecins,
- va mener une campagne de sensibilisation auprès des lycéens.

EN BREF

Aussi le Conseil Départemental de l'Indre demandera, avec gravité et insistance,

- ◆ qu'une **régulation territoriale** du conventionnement des médecins libéraux généralistes et spécialistes soit mise en place pour répondre plus justement au besoin de santé des populations,
- ◆ qu'une **réflexion soit engagée sur les modalités de sélection** appliquées pour l'accès aux études de médecine, dont aujourd'hui le lien avec les aptitudes nécessaires à l'exercice de la médecine semble très tenu, voire absent.